Le directeur de Sciences-Po Paris condamné pour avoir diffamé Le Pen

03/02/2009 à 21h30

Le directeur de Sciences-Po Paris Richard Descoings a été condamné mardi par le tribunal correctionnel de Paris à 1.000 euros d'amende avec sursis pour avoir diffamé Jean-Marie Le Pen sur son blog en 2007.

Le 5 avril 2007, Jean-Marie Le Pen, et sept autres candidats à l'élection présidentielle, avaient accepté de venir à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris pour s'exprimer sur leur conception de la place de la femme dans la société. A l'issue de cet événement, un caméraman de France 3 avait été violenté et évacué par les pompiers.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/x1n3yr_le-pen-a-sciences-po_politics[/dailymotion]

Sur le moment, M. Descoings avait cru que ces violences étaient le fait d'un des membres du service d'ordre du Front national, alors que l'agresseur appartenait en fait à une société extérieure à laquelle l'école avait fait appel pour assurer la sécurité des candidats invités.

Le lendemain des faits, il avait écrit dans son blog : "Tout s'était bien passé. Trop bien. Dans la grande tradition de l'extrême-droite, il y a la provocation et il y a aussi l'agression. Le service d'ordre du candidat du Front national n'avait pu démontrer ses talents physiques lorsque Jean-Marie Le Pen a quitté Sciences Po. C'est sur le trottoir, dans la rue, qu'un cameraman a payé: 3 secondes d'une violence réfléchie, expérimentée, efficace. Il en est resté sur le carreau".

Mardi, la 17e chambre correctionnelle a donné raison à Jean-Marie Le Pen, lui allouant un euro symbolique de dommages et intérêts, en considérant que ces propos étaient bien

diffamatoires.
“Le prévenu ne s’est pas contenté d’une réaction immédiate, sous le coup de l’émotion, en livrant son sentiment” sur l’identité de l’agresseur, ont jugé les magistrats. Mais “il l’a au contraire désigné de manière péremptoire et fausse sans prendre la moindre précaution de langage ni procéder à une quelconque vérification à ce sujet, mais plutôt en insistant sur le caractère inéluctable de cette agression”.
M. Descoings a été nommé, le 12 janvier dernier, par le président de la République Nicolas Sarkozy, à la tête d’une “mission” chargée de “conduire la concertation” pour la réforme des lycées.
source